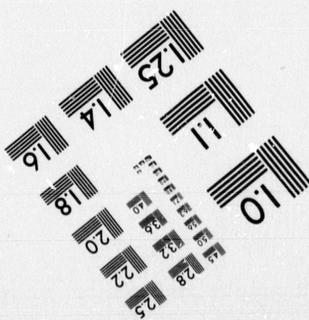
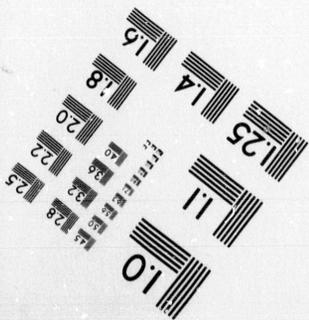
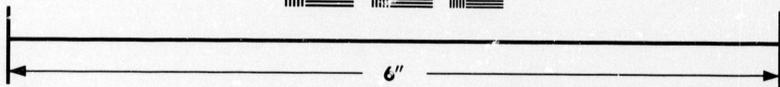
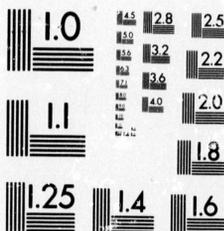


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

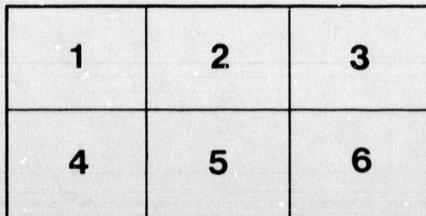
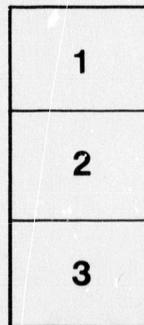
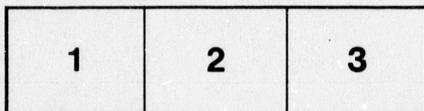
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

— Contents —

1. Étude Ethnographique des éléments qui
constituent la Population de la Province
de Québec - Le Moine
2. La Langue Française en Canada -
Gagnon.
4. La Langue Sauvages et le Pater -
Dionne.
3. Dans les Prairies du Nord-Ouest -
Routhier
5. Une Question d'anthropologie -
Dionne.

P289
6

BIBLIOTHÈQUE

INTERNATIONALE

DE

L'Alliance Scientifique

UNIVERSELLE

TOME I. — FASCICULE 3

COMPOSÉ

PAR LE COMITÉ DE QUÉBEC

ET IMPRIME A QUEBEC

QUÉBEC

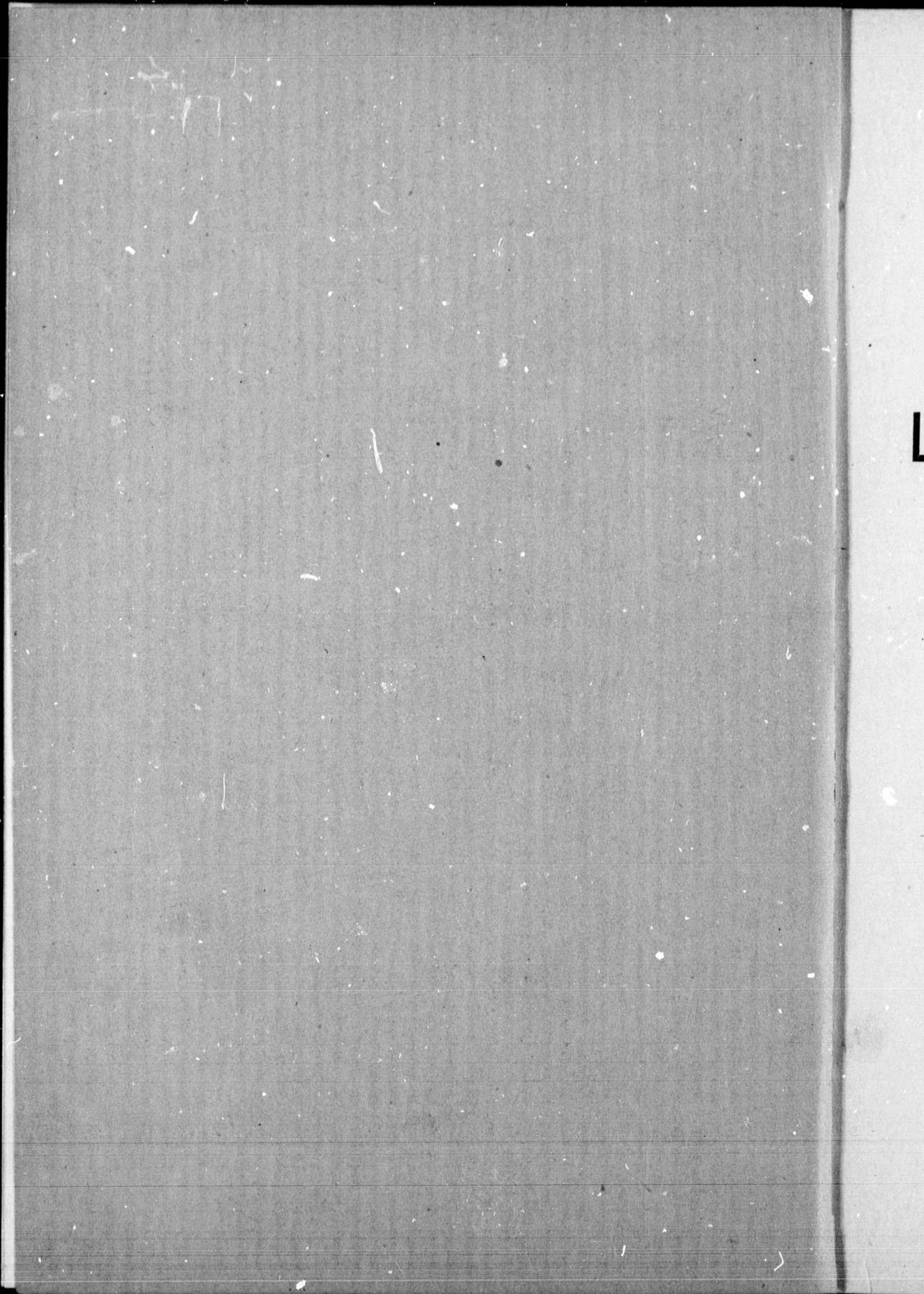
LÉGER BROUSSEAU, EDITEUR

11 & 13, rue Buade

1892

S qui
sonne
a -
ter -
uest -
ie -

*Etude de la population de la province de Québec
par le Comité de Québec*



A M. J. Nouvelle 201
Nominé ou Secrétaire
N. D. Dionne

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE
DE
L'ALLIANCE SCIENTIFIQUE
UNIVERSELLE

III

Fascicule publié par le

COMITÉ DE QUÉBEC

1892

ALLIANCE SCIENTIFIQUE UNIVERSELLE



BUREAU CENTRAL

Président : LÉON DE ROSNY

Vice-Présidents : DE SAINT-GEORGES D'ARMSTRONG

— LE DR HORAND

— AL. KRAUS.

Secrétaire-général : D. MARCERON.

Trésorier : O. PITROU.

Siège du Comité central : 47, avenue Duquesne, à Paris.

COMITÉ DE QUÉBEC

Président : J. M. LEMOINE.

Vice-Président : Le juge A. B. ROUTHIER.

Secrétaire : le DR N. E. DIONNE.

Conseillers : ERNEST GAGNON, J. E. ROY.

LLE

NG

Paris.



INTRODUCTION

D'après un avertissement publié dans le premier fascicule du Comité de Paris, le Bureau Central nous annonce que, par arrêté du 29 avril 1891, il sera publié successivement par tous les comités de l'Alliance, dans les cinq parties du monde, un fascicule dans le genre de celui que nous présentons aujourd'hui au monde scientifique. Déjà les comités de Paris et de Lyon ont battu la marche. La troisième place nous était réservée.

Cet honneur, que nous devons très probablement à la réputation que tient Québec d'être la ville la plus française du continent américain, nous l'apprécions hautement, et nous espérons que les travaux qui composent ce fascicule auront pour effet de ne pas amoindrir une renommée si enviable.

Le Secrétaire local, N. E. DIONNE.



qu
de
et
te
la
po
co
sa
j'a
de
m

205

BIBLIOTHEQUE INTERNATIONALE
DE
L'ALLIANCE SCIENTIFIQUE

III.—PUBLICATION DU COMITE DE QUEBEC.

ETUDE ETHNOGRAPHIQUE
DES
ELEMENTS QUI CONSTITUENT LA POPULATION
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC

Par J.-M. LeMOINE,
Président du Comité de Québec.

62.

Tracer l'origine complexe des diverses nationalités qui habitent l'Amérique-Britannique, fixer l'ère exacte, décrire les causes de leur migration de la vieille Europe et de leur établissement sur cette féconde et salubre terre de l'ouest, déterminer la proportion précise dans laquelle chaque race a contribué à la création de la population composite des huit provinces du Canada confédéré, voilà certes, un programme assez vaste pour satisfaire l'ethnographe le plus zélé. Il me sourirait, si j'avais sous la main toutes les données nécessaires au développement de mon sujet : vain espoir pour le moment.

Je m'en tiendrai donc aujourd'hui, à cette partie du programme qui nous intéresse de plus près : l'étude des groupes qui peuplent l'ancienne colonie française de Québec, jadis la Nouvelle-France.

Pour la province de Québec, les sources ethnographiques se révèlent comme suit :

1. Les tables du recensement officiel, sous la domination française et sous le régime qui la remplaça en 1760, la domination anglaise.

2. Les registres authentiques des mariages, baptêmes et sépultures conservés dans les églises des divers cultes. (Qu'il me soit permis, avant d'aller plus loin, de rendre hommage aux savantes recherches sur cette matière, de feu les abbés Ferland et Langevin, et de l'abbé Cyprien Tanguay).

3. Les états de service des régiments français, anglais, écossais, allemands, suisses, licenciés au pays.

4. Les annales canadiennes, augmentées des pièces justificatives et des documents déposés aux archives, à Ottawa et à Québec.

D'abord disons un mot en passant des récits fantastiques et injurieux que certains écrivains légers ou malhonnêtes ont fait circuler sur les commencements de la colonie.

Les antécédents des premiers colons de la Nouvelle France, sont fort différents, sachons-le, de ceux des gens que l'état envoyait aux Antilles françaises, à Saint-Christophe par exemple. Ce n'était pas des repris de justice, des galériens, des malfaiteurs, en un mot des rebus

sociaux, que l'on destinait à la nouvelle colonie. Mais, comme l'a si bien dit M. Rameau de Saint-Père : " des paysans français, paisibles, laborieux, régulièrement organisés sous leurs seigneurs, avec l'aide et l'encouragement du gouvernement."

Plus tard, en 1665, l'élément militaire fera acte de présence : les troupiers du régiment de Carignan se grouperont autour du manoir seigneurial de leurs officiers concessionnaires de vastes seigneuries, auxquels ces derniers laisseront leur nom et où ils feront souche. Les grands de Louis XIV, rivalisant d'empressement à seconder le roi, contribueront de leurs deniers même, à fonder cette France nouvelle au-delà des mers, arrosée par notre fleuve-roi ; radieuse contrée, plus vaste que l'Europe, où l'or, l'argent, le cuivre, le fer, n'attendent que le pied du mineur ; où lacs et rivières fourmillent de poisson ; où les forêts offrent à l'exploitateur d'abondantes, de riches pelleteries.

L'enthousiasme gagnera même les grandes dames de la cour : des femmes généreuses, distinguées par la naissance : les duchesses de Bouillon, d'Aiguillon, madame de la Peltrie, madame de Champlain, se chargeront de civiliser, de coloniser, de christianiser ces lointaines contrées, dont on disait de si merveilleuses choses à la cour du grand roi.

Aux paisibles fermiers normands, aux aventureux pêcheurs bretons, aux vigoureux militaires du colonel de Salières et du marquis de Tracy, il fallait des compagnes. La France chrétienne leur en enverra.

On fera choix dans les hôpitaux, dans les orphelinats de Paris, de Lyon, de jeunes personnes de mœurs irréprochables, que la flotte chaque printemps conduira sous escorte convenable, à Québec : et l'histoire nous répète, que si par hasard, il se rencontrait quelques mauvais sujets parmi les recrues, les vaisseaux les ramenaient tout de suite en France. (1) Le jésuite Le Jeune, en 1636, se plaisait à dire : " Nous voyons tous les ans aborder bon nombre de très honorables personnes, qui se viennent jeter dans nos grands bois, comme dans le sein de la paix, pour vivre ici avec plus de piété, plus de franchise et plus de liberté." Néanmoins, l'arrivée, chaque printemps, à la fonte des neiges, de ces honorables personnes, si elle avait son côté récréatif pour les colons en quête d'épouses, ne donna lieu à aucun abus appréciable, bien qu'elle ait fourni à LeBeau et au caustique et peu scrupuleux baron La Hontan, des pages plus grivoises que véridiques.

La Hontan trace un tableau assez amusant de ces précoces fiançailles : l'heureux couple, déclaré mari et femme par le magique *Conjungo vos* du curé, et le contrat

(1) Si parmi les colons, il se trouvait, aux rapports de La Tour, de l'Intendant De Meules et même de la Mère de l'Incarnation, de la marchandise avariée, on s'en débarrassait au plus vite : évidemment la majeure partie, comme le dit le Père Leclerc, se composait de " très honnêtes gens, ayant de la probité, de la droiture et de la religion..... L'on a examiné et choisi les habitants, et renvoyé en France les personnes vicieuses." Ceux qui restaient au Canada " effaçaient glorieusement par leur pénitence les taches de leur première condition."

Charlevoix, qui écrivait plusieurs années après, leur rend un semblable témoignage.

du notaire, recevait, le lendemain, du gouverneur de la colonie, comme gratuité, un bœuf, une vache, deux porcs, un couple de volailles, deux barils de viande salée et onze écus en espèce sonnante.

On offrait aux officiers des gratuités encore plus fortes, lorsqu'ils prenaient femme et se fixaient dans la colonie ; à cette fin l'intendant Talon demandait à Colbert, le 27 octobre 1667, " des demoiselles bien choisis."

Quinze cents livres furent données à M. La Motte, qui avait allumé le flambeau de l'hyménée en Canada ; six mille livres furent distribuées parmi d'autres militaires qui suivirent son exemple, et douze mille livres furent mises à part pour les simples soldats, enclins à en faire de même, et cela, en sus d'octrois de terre et de provisions de bouche pour une année.

Des gentilshommes français, plus riches en blasons qu'en écus, obtinrent du roi des fiefs en Canada, où ils allèrent, entourés de leurs vassaux, écouler une paisible existence, loin du bruit et du faste des cours ; des militaires, signalés sur des champs de bataille européens en firent autant : leur nom revit chez quelques uns de nos seigneurs.

La colonie de Québec, dès son berceau, a été singulièrement privilégiée sous le rapport de l'immigration.

Plus tard, sous le régime anglais, nous la verrons ouvrir la porte à une classe d'émigrants distingués par leur éducation supérieure et leur position sociale : les loyalistes de la Nouvelle-Angleterre, *United Empire*

Loyalists, qui abandonnèrent leurs biens et leurs foyers, plutôt que de renier, en 1776, leur serment d'allégeance à leur souverain aimé, le roi de la Grande-Bretagne. L'historien Ferland a consacré d'éloquents pages à justifier les premiers colons du Canada contre les assertions injurieuses de LeBeau (1) et La Hontan (2).

De 1621 à 1641, une abondante émigration nous venait du Perche, de la Normandie, de la Beauce, de l'île de France, de la Saintonge, du Poitou, de la Picardie, du pays d'Aunis ; on refusa de bonne heure l'entrée aux Huguenots, comme colons, bien à tort, d'après plusieurs éminents écrivains, surtout après la révocation de l'édit de Nantes : on redoutait les dissensions religieuses dans un jeune pays.

La Compagnie de Rouen et celle de M. de Monts qui lui succéda, étaient contrôlées par des marchands, en grande partie des Normands. Ils choisirent leurs employés à Rouen, à Dieppe, à Cherbourg, à Fécamp, à Honfleur. Les commis et serviteurs de ces puissantes compagnies, se familiarisèrent avec le climat et les productions du sol canadien, et quand Kertk s'emparait de Québec, en 1629, et que Charles I d'Angleterre, restituait en 1632, la colonie, à la France, cette dernière se hâta de la peupler de paysans français qui s'y fixèrent avec leurs familles. A cette fin, Samuel de Champlain, après avoir quitté Londres où il avait passé quelques temps,

(1) *Aventures et Voyages au Canada*, 1727.

(2) *Nouveaux Voyages de M. le Baron La Hontan dans l'Amérique Septentrionale*, 1704.

faisait voile de Dieppe, en 1633, avec ses compagnons : des soldats, des missionnaires et des colons, ces derniers natifs probablement de la Normandie et du pays de Caux.

En 1634, l'on constate, l'arrivée du chirurgien Robert Giffard, natif du Perche, premier seigneur de Beauport, près Québec, avec sa femme, ses enfants, et sept familles percheronnes, les futurs colonisateurs de la côte de Beaupré. Deux familles importantes arrivèrent de France en 1636, les LeGardeur et les LeNeuf.

Les colons venus avant 1642, se groupèrent autour de Québec ; quelques uns cependant continuèrent leur route jusqu'aux Trois-Rivières, attirés sans doute par l'abondance du poisson et du gibier, dans le voisinage du lac St-Pierre.

Les premiers défrichements à Québec, furent faits sur le *Côteau Ste-Geneviève* (faubourg St-Jean), les rives du Saint - Charles, le fief Notre-Dame-des-Anges, près Charlesbourg, le petit village de Fargy, à Beauport, les fiefs St-Michel et Sillery, à l'ouest de Québec.

Champlain, dès le début, avait noté les belles prairies naturelles au pied du Cap Tourmente et y avait placé des pâtres ou fermiers, pour y élever des bestiaux.

D'industriels colons s'y établirent en 1633. En 1636, le gouverneur de Montmagny et le père LeJeune y rencontraient de bons cultivateurs que le religieux visitait chaque année : le lieu fut nommé Beaupré " car les prairies y sont belles et grandes et bien tenues ", dit ce religieux.

De 1615 à 1641, c'est presque exclusivement la Normandie et le Perche qui font les frais de l'immigration,

De 1641 à 1652, le flot envahissant nous arrive de la Normandie, du Perche, d'Aunis, du Poitou, du Maine, de la Bretagne, de l'Anjou, de la Picardie, de Brie, de l'Île de France, de Paris, etc. Voir *Cours d'Histoire du Canada, Ferland, t. I, p. 512.*

Les registres de la Basilique de Québec mentionnent parmi les nouveaux colons, des personnes venues de Paris, des jeunes filles prises dans les asiles du roi en France, des orphelines, issues de gentilshommes pauvres, morts au service du Roi : "l'une, pour sûre, était la fille d'un ancien gouverneur de Nancy," ajoute Ferland.

Vers 1660, il était déjà né dans le pays plusieurs enfants.

En 1665, le fameux régiment de 1000 hommes levé en Savoie, en 1644, par le prince de Carignan et commandé par le colonel de Salières, accompagnait à Québec, comme escorte le magnifique vice-roi, le marquis de Tracy. Près de deux siècles plus tard, notre fastueux vice-roi anglais, et grand Commissaire en Canada, le Comte de Durham obtenait de sa Souveraine, une escorte non moins distinguée, les Gardes de la Reine—*Coldstream Guards*. Plusieurs compagnies du régiment de Carignan, furent plus tard licenciées à Québec : l'Intendant réussit à en retenir le plus grand nombre dans la colonie, en leur promettant des épouses françaises, des terres, des bestiaux, des gratifications en argent. Leurs officiers, également séduits par la libéralité du gouver-

nemen
dans
ajou
bly—
de M
chères
en coi
qu'en
Virgin
popul
et ho
furent
vingt
livres
de la
qu'un
une se
ayant
prix
(*Ferle*
La
Winsl
infort
d'allé
pays,
nomb
ils fu
partie
pénibl

nement, surent se tailler de vastes et riches seigneuries dans le domaine royal, dont les noms rappellent aujourd'hui les concessionnaires primitifs: Sorel—Chambly—Saint-Ours—Berthier—Contrecoeur—La Valtrie—de Meloises—de la Pérade—Petit—Rougemont—Verchères—La Combe—Portneuf, etc. Aux jours d'antan, il en coûtait moins pour se procurer une épouse à Québec, qu'en Virginie, en 1620. "Un des moyens adoptés (en Virginie), dit l'historien Ferland, pour augmenter sa population, fut d'y envoyer une cargaison de filles, jeunes et honnêtes, destinées à épouser des planteurs; elles furent débarquées à Jamestown, au nombre de quatre-vingt dix. La compagnie fixa le prix de chacune à cent livres de tabac; or le tabac qui était la monnaie courante de la Virginie, valait trois chelins la livre; de sorte qu'une femme, rendue sur les lieux, coûtait à l'acheteur une somme de quinze louis. Bientôt le nombre de filles ayant considérablement diminué, il fallut augmenter le prix et le porter à cent cinquante livres de tabac." (*Ferland, Cours d'Histoire du Canada, Vol. 1, p. 193.*)

La dispersion en septembre 1755, par le colonel Winslow, à l'instigation de la Nouvelle Angleterre, des infortunés Acadiens qui refusaient de prêter le serment d'allégeance à la Grande-Bretagne, maîtresse de leur pays, fournit au Canada français un peloton, peu nombreux et peu important de colons, dénués de tout; ils furent assez mal accueillis à Québec; la majeure partie des déportés—en tous 5788—alla traîner une pénible existence au Maine, à Massachusett's Bay, en

Pennsylvanie, en Virginie, aux Carolines, à la Nouvelle-Ecosse, aux Iles de la Madeleine, à Terre-Neuve, et à l'Ile du Prince-Edouard.

Quelques-uns retournèrent en France ; des familles s'établirent près de Montréal, à un endroit qui plus tard prit le nom d'Acadie, devenu un centre assez important.

On retrouve maintenant en Canada, bon nombre de vigoureux rejetons de ceux qui colonisèrent le pays d'Évangéline, chanté par Longfellow, chez les Landry, les Poirier, les LeBlanc, les Allard, les Cormier, les Dugas, les Arseneau, les Boudreault.

Un rameau du vieil arbre gaulois reverdit de nos jours au grand conseil de la nation, à Ottawa, dans la personne des sénateurs Landry et Poirier.

Voilà quelques-unes des grandes lignes de la population primitive de la colonie, sous la bannière fleurdelisée des Bourbons.

Le drapeau de Saint-Georges, planté par Wolfe sur nos bastions, en 1759, nous valut une émigration toute autre, par fois antagoniste.

De 1759 à 1841, la France nous envoya peu ou point de colons.

Lorsque Québec, Trois-Rivières, Montréal devinrent des villes anglaises quant à la régie, il s'y établit grand nombre d'avidés trafiquants, d'aventuriers sans aveu, accourus à la suite de l'armée, des rives de la Tamise.

Le premier gouverneur, le général James Murray, l'ami des Canadiens-français, en a tracé une assez sombre

peint
ment

Ce

angl

géné

Samu

Ross

fiefs,

ancie

année

Vo

(Fra

l'An

parti

Il

plusi

prosj

Or

étom

écoss

Can

fortu

A. S

Alla

McG

McE

La

coins

peinture dans une dépêche qu'il adressait au gouvernement métropolitain, en 1766.

Certains officiers supérieurs de l'état ou de l'armée anglaise, le juge Gregory, Hect. Théophile Cramahé, le général Murray, le colonel Henry Caldwell, le major Samuel Holland, le major Moses Hazen, le capitaine T. Ross, les Hale, acquirent à bonne composition des fiefs, de grands domaines, au départ précipité des anciens propriétaires pour la France ou quelques années plus tard.

Vers 1762, le célèbre régiment de Lord Lovat (*Fraser's Highlanders*) qui avait prodigué son sang pour l'Angleterre dans la guerre de la conquête, fut en partie licencié.

Il se composait de 1100 Montagnards écossais ; plusieurs des soldats se fixèrent au Canada : ils y ont prospéré.

On semblait dès lors préluder au bien-être et aux étonnants succès de cette rude et intelligente race écossaise, dont les descendants—nos millionnaires Canadiens—ont accumulé à Montréal et ailleurs, des fortunes fabuleuses : Lord Mount Stephen, sir Donald A. Smith, sir Hugh Allan, sir David McPherson, David Allan, John Redpath, les honorables James et Peter McGill, James Ross, Robert Angus, Ogilvie, Duncan McIntyre.

Les fils de la Calédonie se répandirent dans tous les coins des possessions britanniques, à la Nouvelle-Ecosse,

au Nouveau-Brunswick, etc. ; le Clan des Fraser, à lui seul, compte parmi nous, ses fils par centaines.

Deux officiers qui servaient au siège de Québec, le Capt. Jchn Nairn et le Lieut. Malcolm Fraser, obtinrent de leur commandant, le général Murray, en 1762, de fertiles et belles seigneuries sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, quatre-vingt-dix milles plus bas que Québec : Murray Bay et Mount Murray.

Ils s'y installèrent, dans leurs confortables manoirs, entourés de leurs soldats : ce sont les Warren, les Hey, les Blackburn, les McLean, les McNeil, les McNicol, lesquels y épousèrent des Canadiennes.

Leur descendance est maintenant fort nombreuse ; mais elle a fait table rase des traditions, de la langue, du culte national de l'antique Calédonie. Elle a même osé substituer au pittoresque kilt des Montagnards, la modeste culotte *d'étoffe du pays* !

La guerre de l'Indépendance américaine a enrichi le Canada d'une immigration remarquable à plusieurs points de vue. Mais la province de Québec n'a eu en partage qu'une mince portion des 10,000 Loyalistes, qui sacrifièrent fortune et position sociale, à New-York, à Boston, à Philadelphie, etc., plutôt que de faillir dans leur allégeance à leur souverain, George III.

Le gros de la bande se replia vers l'ouest du Canada ; ils devinrent par la suite, pour ainsi dire, les fondateurs de sa prospérité. Un peloton assez considérable en 1783, faisait voile pour le Nouveau-Brunswick et y fonda la ville de Saint-Jean. Les hommes les plus en

vue
Mc
tion
L
Bur
178:
Bru
Q
fam
É
une
mie
du
brav
refu
de
sous
frim
plus
capi
plan
exh
conc
angl
Ren
Cha
Am
Che
Mic

vue du groupe de Québec, les Smith, les Sewell, les McPherson, les Ogden, devinrent ici d'importants fonctionnaires publics, chefs de la classe dirigeante.

Les troupes allemandes, qui accompagnèrent le général Burgoyne à Québec, en 1776, à leur retour ici, en 1782, laissèrent derrière eux plusieurs soldats Hessois et Brunswickois, qui s'établirent au Canada.

Québec vers cette époque, au reste, contenait quelques familles allemandes, les Pozer, les Würtele, etc.

En 1797, la Révolution française jeta sur notre plage une immigration qui en quelque sorte rappelait les premiers temps de la colonie. Certains membres marquants du clergé français nous demandèrent asile : puis, de braves gentilshommes, des militaires de distinction réfugiés à Londres, après avoir échappé à la guillotine de Robespierre, furent heureux de trouver protection sous le drapeau de la *perfide Albion*. Prévenus contre les frimas de Québec, ils allèrent s'établir sous la latitude plus tempérée de Toronto, maintenant la florissante capitale de notre grande province d'Ontario. Un vieux plan exhumé par l'antiquaire Henry Scadding, nous exhibe, au canton de Markham, près de York, les lots concédés aux Royalistes français par le gouvernement anglais et les noms des concessionnaires comme suit : René Aug. Comte de Chalus ; Jean Louis, vicomte de Chalus, Major Général dans l'armée Royale de Bretagne, Ambroise de Farey, Général ; le Comte de Puisaye ; le Chevalier de Marseuil ; Augustin Boiton, Lt. Col ; Michel Saigeon ; François Renaux ; Julien le Bugle ;

Quetton St-George ; Pierre Letourneauux ; Jean Furon ; et autres.

Les mémoires du temps rappellent qu'aux bals du Gouverneur de la colonie, les bijoux de madame la Comtesse de Puisaye créèrent par leur éclat toute une sensation. Lamartine raconte que M. de Puisaye, avant la déroute au château de Brécourt, passa une année entière caché dans une caverne, d'où par ses manœuvres et ses écrits, il organisa la révolte contre la Convention. Cette noblesse de vieille roche ne fit pas souche au Canada : la colonie se dispersa, le Comte de Puisaye mourut à Londres, en 1827.

Un incident des guerres européennes qui contribua puissamment à signaler à l'exploitation commerciale et à la colonisation, la province de Québec, fut le blocus continental ou la clôture, en 1808, par Napoléon I, à l'Angleterre, des ports de la Baltique. La Grande Bretagne tirait des forêts du nord de l'Europe, le bois pour ses vastes constructions navales.

Il lui fallut aussi du pin pour usages domestiques, de l'épinette pour la mâture de sa marine, du chêne pour la coque de ses frégates qui alors envahissaient toutes les mers.

Sous ce rapport, les forêts du Canada étaient inépuisables. Les grandes maisons de commerce, à Londres, à Bristol, à Liverpool ; les chantiers du roi, se hâtèrent d'expédier à Québec, des agents suivis de nombreux corps d'ouvriers, qui plus tard, y amenèrent leurs familles. Chaque été, de nouveaux colons nous arri-

vaier
du b
chan
gran
sans

D
niers
tiren
angl
pour
Fra
Meu
offici
fami
danc
les d

A
angl
un p
toute
angl
Voir

L
guer
sa pe
par
certa
de l
méra

vaient des rives d'Albion : l'exploitation des douves et du bois carré, et la construction de notre marine marchande, datent, on peut dire, du blocus continental : le grand ravageur des nations, Napoléon I, est devenu sans le savoir un bienfaiteur pour le Canada.

Deux régiments étrangers, recrutés parmi les prisonniers de guerre français détenus en Angleterre, consentirent à venir servir en Amérique sous le pavillon anglais à l'époque de la guerre américaine de 1812, *pourvu qu'ils ne fussent pas tenus de se battre contre la France*. Ces deux célèbres corps, les Watteville et les Meurons, furent plus tard licenciés en Canada. Les officiers y contractèrent des alliances dans nos meilleures familles canadiennes ; on en retrouve la digne descendance chez les Montenach, les LaBruère, les Dufresne, les d'Orsonnens, les Genand et autres.

Au reste, à venir jusqu'au départ des légions anglaises, en 1871, le militaire semble avoir manifesté un penchant prononcé pour nos belles canadiennes de toutes les origines. Grand nombre de fils de familles anglaises ont contracté des alliances, dans la colonie. Voir la table, à l'appendice II.

L'Irlande, aux années de famine et après les grandes guerres continentales, nous versait la surabondance de sa population : ces exilés d'Erin, tristes épaves, venaient par milliers, s'échouer sur nos plages, dénués de tout, certains d'y trouver le pain et la liberté : ceci avait lieu de 1818 à 1850 et plus tard. Ils se fixaient par agglomération de familles, aux prés féconds, mais incultes

des beaux cantons de l'Est, sous un pasteur de leur nationalité. Quelquefois, la verte bannière d'Erin pénètre dans les environs de nos villes, ou même à l'intérieur, où elle réclamait un quartier entier pour son abondante progéniture.

Les Canadiens-français de la province de Québec ont préservé le langage, le culte, les traditions, les coutumes même de leurs aïeux normands ou bretons.

Si le peuple parle un idiome un tant soit peu suranné, du moins l'on n'y trouve point de patois, bien que l'anglicanisme et l'américanisme y aient fait des brèches. Récemment la colonisation chez nous a souffert du même mal, dont se plaignent nos progressifs voisins au sud de nous. Evidemment, le New-Hampshire, le Massachusetts, le Vermont, ne sont pas les seuls endroits où la population rurale, séduite par les récits colorés, quelquefois fantaisistes du rendement du sol vierge au Manitoba et au Dakota, laisse les "champs paternels," et va chercher fortune dans l'Ouest ou dans les grands centres manufacturiers, aux Etats-Unis.

Québec et Ontario même ont payé un large tribut à cette soif de s'emparer d'un territoire où la charrue n'a encore tracé que de rares sillons, bien que l'hiver y soit encore plus rude qu'en la province de Québec.

L'on se plaint amèrement aux Etats-Unis du dépeuplement des campagnes ; et les tables de notre dernier recensement démontrent que le mal a traversé la frontière et menace de s'enraciner chez nos paisibles fermiers.

L'ES

L)

C)

A)

F)

A)

I)

It)

T)

R)

Sc)

E)

Et)

A)

In)

L'EXTRAIT qui suit, du recensement pour 1891, indique
le lieu de naissance des pères de famille actuels :

RECENSEMENT DE 1891.

LIEU DE NAISSANCE DU PÈRE : PROVINCE DE QUÉBEC.

Canada	1,513,508
Angleterre.....	41,734
France	4,636
Allemagne.....	2,907
Irlande.....	69,012
Italie.....	1,084
Terre-Neuve.....	2,051
Russie.....	1,375
Scandinavie.....	938
Ecosse.....	28,841
Etats-Unis.....	17,187
Autres pays.....	3,303
Inconnus.....	1,959
	<hr/>
	1,488,535

GEORGE JOHNSON,
Commissaire du recensement.

APPENDICE A.

I

Colons arrivés au Canada depuis 1615 a 1641 inclusivement.

NORMANDIE.—Jean Nicollet, de Cherbourg ; Olivier Le Tardif, Honfleur ; Guillaume Huboust, Mesnil—Durand ; Jean Godetroy, Lintot ; François Marguerie, Rouen ; Jacques Hertel, Fécamp ; Adrien DuChesne, Dieppe ; Nicolas Marsolet, Rouen ; Noel Langlois, Saint Léonard ; Thomas Godefroy, Lintot ; Nicolas Bellanger, Touques ; Paul de Rainville, Touques ; Jacques LeNeuf de la Potherie, Caen ; Michel LeNeuf du Herisson, Caen ; Jean Bourdon, Rouen ; Antoine Brassard.....; Etienne Racine, Fumichon près Lisieux ; Pierre LeGardeur de Repentigny, Thury ; Jean Cochon, Dieppe ; Charles LeMoine, Dieppe ; Antoine Damien, Rouen ; Nicolas Bonhomme DuLac, Fécamp ; Léonard Gouget, Thury ; René Maiseray, Thury ; Jean Le Poutrel, Caen ; Charles Le Gardeur de Tilly, Thury ; Guillaume Grimaud, Pays de Caux, (27).

PERCHE.—Robert Giffard, Mortagne ; François Drouyn, Du Pin, près de Mortagne ; Jeaun Guyon, père, Mortagne ; Jean Guyon, fils, Mortagne ; Zacharie Cloustier, Mortagne ; Pierre De Launay, Fresnay-le-Vicomte ; Claude Poulin; Julien Mercier, Tourouvre ; Pierre Gadois, Appenai ; Robert Drouin, Du Pin près de Mortagne ; Gaspar Boucher, Mortagne ; Marin Boucher, Mortagne ; François Boucher, François Bellanger, Mortagne ; Jean Poisson, Mortagne ; Noel Pinguet, Tourouvre ; Henri Pinguet, Tourouvre ; Jacques Maheust, St-Michel Auvertuy ; Pierre Maheust, Mortagne ; René Maheust, Mortagne ; M. Mauger, St-Martin du Vieux-Bellesme ; Mathurin Gagnon, Tourouvre ; Pierre Gagnon, Tourouvre ; Jean Gagnon, Tourouvre ; Thomas Hayot.....; Guillaume Bigot, Tourouvre ; Thomas Giroust, Mortagne ; Pierre Paradis, Tourouvre, (28).

PICARDIE.—Adrien d'Abancour, Soissons ; Pierre Gareman ; Philippe Amiot, (3).

MAINE.—Jacques Boissel ; Jean Melloue dit Dumaine, Saint-Léger en Charnie (Haut-Maine), (2).

BRIE.—Noel Morin, Brie-Comte-Robert ; Jean Jolliet, Sezanne, (2).

CHAMPAGNE.—François Chavigny de Berchereau, Creancey ; Nicolas Macart, Mareuil-sur-Die, (3).

BE
reau
Galar
PA
BR
ILI
PO
LII
Nicol
Denis
Pierr

Colc

Le
sanc
No
gran
No
3 ; I
Man
13 ;
6 ; I
Fran

Earl

Col.
Maj

BEAUCE.—Noel Juchereau des Chastelets, La Ferté-Vidame ; Jean Juchereau de Maure, La Ferté-Vidame, Nicolas Pelletier, Saint-Pierre de Galardon, (3).

PARIS.—Louis Hebert, Charles Sevestre, (2).

BRETAGNE.—Jean Gory, Pont-Aven, (1).

ILE DE FRANCE.—Louis Sedillot, Gif, (1).

POITOU.—Jacques Gourdeau, Niort, (1)

LIEU DE NAISSANCE INCONNU.—Guillaume Couillard, Abraham Martin, Nicolas Pivert, Jean Coté, Jacques Scelle, Robert Caron, Guillaume Boivin, Denis Du Quay, Pierre de la Porte, Martin Grouvel, Germain Le Barbier, Pierre Masse, (12).

II

Colons arrivés au Canada, depuis 1641 au commencement de 1666.

Le manque d'espace nous force d'omettre les noms et le lieu précis de naissance des colons qui s'établirent au Canada pendant ce quart de siècle.

Nous ne pourrons en indiquer que la province, et le nombre fourni par chaque grand centre.

Normandie, 98 colons ; Perche, 29 ; Saint-Onge, 13 ; Aunis, 37 ; Ile de Rhé, 3 ; Ile d'Oleron, 5 ; Champagne, 6 ; Poitou 33 ; Blaisois, 2 ; Maine, 14 ; La Manche, 1 ; Languedoc, 1 ; Lorraine, 4 ; Ile de France, 7 ; Paris, 18 ; Bretagne, 13 ; Anjou, 11 ; Angoumois, 7 ; Picardie, 6 ; Lyonnais, 2 ; Forez, 1 ; Beauce, 6 ; Hainault, 1 ; Guienne, 3 ; Gascogne, 2 ; Berry, 2 ; Perigord, 1 ; Flandre Française, 1 ; Brie, 7 ; Provence, 3 ; Bourgogne, 2 ; Touraine, 5.

Ferland, Cours d'Histoire du Canada, Tome I p. 512.

APPENDICE II.

British officers who have recently married in Canada.

1840-1870

(From *Maple Leaves*, for 1873)

<i>Rifle Brigade.</i>	<i>13th Hussars.</i>
Earl of Errol.....Miss Gore.	Capt. ClarkeMiss Rose.
<i>7th Hussars.</i>	Capt. Joyce " Austen.
Col. WhiteMiss DeMontenack.	Lieut. Miles " Esten.
Major Campbell ... " Duchesnay.	Dr. Milburn " Allan.

39th Regiment.

Capt. Dixon.....Miss Antrobus.
 Capt. Hawtayne...Miss Healey.
 Lieut. Tryon..... " McLeod.
 Lieut. Osborne
 Smith.....Miss Smith.
 " Hoare..... " Scott.

47th Regiment.

Lieut.-Col. Villiers Miss Shanley.
 Capt. Larken..... " Savage.
 " Berekley " Dixon.
 Dr. Jamieson..... " Cartwright.
 Lt. de J. Prevost... " Dow.
 Ens. Dixon..... " McMurray.

53rd Regiment.

Capt. Brown.....Miss Dewar.
 Lieut. Hitchcock .. " Ferguson.

54th Regiment.

Capt. Lake.....Miss Phillips.
 " Thomson " Boxer.

60th Rifles.

Capt. LeBreton...Miss George.
 " Hamilton " Wilian.
 " Travers..... " Johnson.
 " Anderson " Starnes.
 " Worseley " Sicotte.
 " Crosby " Thompson.
 Lieut. Mitchell Innes " Starnes.

66th Regiment.

Col. Dames.....Miss Kemble.
 Capt. Serocold..... " Duval.
 Capt. Torrens " Price.
 Lieut. Godby..... " DesFossés.
 Dr. Henry..... " Geddes.
 Lieut. Cunningham " Robertson.

68th Regiment.

Capt. RhodesMiss Dunn.
 Capt. Durnford... " Sewell.
 Capt. Barlow..... " Boxer.
 Lieut. Brown..... " Stevenson.

69th Regiment.

Capt. Clarke.....
 " ThorpeMiss Jeffery.

Lieut. Homes.....
 Lieut. Glendonwyn, Miss M. C. H. A.
 Chauveau. (1)

71st Regiment.

Major Denny.....Miss Richardson.
 Capt. Scott " Stayner.
 " Ready..... " Hincks.
 " E. Antrobus, A. D. C. " Bréhault.

73rd Regiment.

Lieut. FitzGerald...Miss Hamilton.

74th Regiment.

Capt. Austin.....Miss Hall.

78th Highlanders.

Capt. Colin McKenzie, Miss Falkenberg
 " Fraser.....Miss Dupont.

79th Cameron Highlanders.

Capt. Butt.....Miss Sewell.
 Major Ross..... " Lindsay.
 Capt. Cummings... " Coxworthy.
 " Reeve..... " Fraser.

89th Regiment.

Lieut. IsaacsMiss Cartwright.
 93rd Sutherland Highlanders.
 Lieut. Elliot.....Miss Wood.

100th Regiment.

Capt. HerringMiss L. Bell.
 Lieut. Latouche .. " Bouchette.

Rifle Brigade.

Capt. Glyn.....Miss Dewar.
 " Kingscote..... " Stuart.
 " Dalzel..... " Harris.
 " Swaine..... " Reynolds.
 Lieut. Swann..... " Price.
 " Dillon..... " Stanton.
 Dr Hunt..... " Jeffery.
 " Walters " Geddes

Canadian Rifles

Col. Moffat.....Miss Buchanan.
 " Walker..... " Yule.
 Major Bernard..... " Kingsmill.
 Capt. Gibbon..... " Gibb.
 " Dunn..... " Gibb.
 " Clark..... " Heward.

(1) Ere six weeks were over, the cypress had replaced the orange blossoms on this fair young brow. Mrs. Glendonwyn, wedded at Quebec, in October, died at Bermuda, on the 17th Dec., 1871 aged 19 An exquisitely sculptured group, " Faith, Hope and Charity," by the London artist Marshall Wood, now commemorates in Carara marble under the silent eaves of the Ursulines Chapel, at Quebec, the early demise of three of the Hon. P. J. O. Chauveau's daughters.

Royal Navy.

Sir J. Westphall...Mrs Gore.
 Commander Ashe...Miss Percy.
 Capt. Orlebar..... " Hale.
 " Bayfield..... " Wright.
 Lieut. Story..... " Murray.
 Mr. Knight..... " Poetter.

Commissariat Department.

Dep. - Com. Cox-
 worthy.....Miss Goddard.
 Dep.-Com. Webb... " Bradshaw.
 Com.-Gen. Weir..... " Stayner.
 Sir Randolph Routh " Taschereau.
 Dep. - Com. - Gen.
 Routh " Hall.

Dep. - Com. - Gen.

Leonce Routh....Miss Pardey.
 Assist.-Dep.- Com.-
 Gen. Price..... " Watson.

Staff

Col. Pritchard.....Miss De Montenach.

Medical Staff.

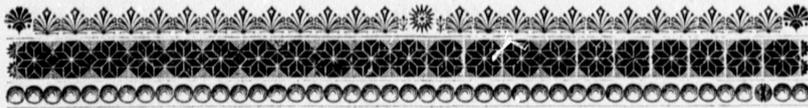
Dr Woodman.....Miss Stevenson.
 " Hacket..... " Uniacke.
 " Henry..... " Geddes.
 " Blatherwick..... " White.

Ordnance

Major Holwell.....Miss Gibson.
 Lieut. Bligh..... " Whale.



les
 vie
 de
 pos
 fra
 lar
 siè
 la
 gé
 l'u
 pe
 de
 —
 aut
 d'u
 le F
 et n



LA LANGUE FRANÇAISE EN CANADA ⁽¹⁾

Par E. GAGNON, Membre du Comité de Québec.

Deux choses caractérisent la langue que nous parlons : les *archaïsmes*, que nous devons conserver comme de vieux bijoux de famille, et les *anglicismes*, dont nous devons nous débarrasser avec le plus d'application possible. Il est certain que nous ne parlons pas le français absolument moderne et que l'ensemble de notre langage ressemble plutôt au français du dix-septième siècle. Malheureusement, nous n'en soignons pas assez la forme ; or, comme a dit DeBonald : " un style généralement faux peut détériorer une langue, comme l'usage habituellement maladroit d'un instrument juste peut, à la longue, le fausser."

Les étrangers qui ne font qu'un court séjour au milieu de nous, ne trouvent pas les singularités de notre langage

(1) J'écris : " *en* Canada," selon l'usage canadien, et comme on écrivait autrefois dans l'Ancienne et la Nouvelle-France. J'ai sous les yeux le texte d'une lettre adressée par Louis XIV au comte de Frontenac, le 22 avril 1675 ; le Roi Soleil y dit : " *en* Canada," comme tous les écrivains du grand siècle, et non : " *au* Canada " comme on écrit ordinairement en France aujourd'hui.

G. b.

aussi choquantes qu'on pourrait le croire. Ils voient du pittoresque là où nous ne voyons que des incorrections ; pour eux un anglicisme à peine compréhensible devient une curiosité philologique tout à fait intéressante.

Dans nos belles campagnes exclusivement franco-canadiennes, là où l'on dit encore : "Espérez un instant, je vais m'en aller quand et vous..." le peuple se sert rarement de mots anglais ; et les personnes instruites de nos villes tiennent à honneur de n'employer que des mots français lorsqu'elles parlent le français.

Certains patriotes sont là-dessus d'une chauvinisme admirable ; ce qui ne les empêche pas de s'exprimer le mieux possible en langue anglaise lorsqu'ils ont à parler l'anglais.

Employer fréquemment des mots anglais en parlant et surtout en écrivant le français, est considéré non seulement comme l'indice d'une mauvaise éducation, mais encore comme une sorte d'apostasie nationale par la bonne société canadienne, qui comprend que notre langue est une des choses les plus précieuses que nous aient léguées nos ancêtres.

La classe ouvrière des villes n'y regarde pas de si près. L'industrie et le commerce anglais ou américain lui apportent, avec leurs produits, des termes propres qu'elle accepte sans hésiter, tels qu'ils sont, ou traduits à sa manière.

Les Français de France qui viennent ici après avoir passé par les Etats-Unis, n'ont pas d'idée de l'impression pénible que nous ressentons à les entendre presque tous

émail
mots

L'u
tectur

vous

Pour

lieu d

du P

—M

Po

Mais

du re

du co

et de

race t

—

quelq

conse

des e

J'ai l

Là

sur le

qu'ur

—

midi

—

....

Nc

vue

émailler leur conversation du plus grand nombre de mots anglais possible.

L'un d'eux me parlait, ces jours derniers, de l'architecture du *City Hall* de Montréal :—Pourquoi dites-vous *City Hall* au lieu d'hôtel-de-ville, lui dis-je ? Pourquoi dites-vous *dollar* au lieu de piastre, *boat* au lieu de bateau, *Pacific Railway* au lieu de chemin de fer du Pacifique ?

—Mais c'est pour être compris, me dit-il.

Pour être compris !... J'eus envie de le battre ! Mais comme c'était là une opération fatigante, et qui, du reste, pouvait tourner autrement qu'à la confusion du coupable, je me contentai d'une admonition éloquente et de quelques phrases bien senties sur la mission de la race française en Amérique.

—Vous avez raison, reprit mon interlocuteur après quelques instants de réflexion, et je comprends que la conservation de la langue française parmi vous nécessite des efforts de chaque jour et une surveillance incessante. J'ai le tort de suivre ici une petite mode très parisienne.

Là-dessus il me cita ce dialogue entendu, prétend-on, sur le boulevard des Italiens, mais qui n'est probablement qu'une charge de Max O'Rell :

—Voulez-vous venir *five o'clocker* avec moi cette après-midi ?

—Très volontiers. A quelle heure ?

.....
Notre langage, trop souvent défectueux au point de vue de la forme grammaticale, l'est également, dans

une certaine mesure, sous le rapport de la prononciation et de l'articulation, bien que, à proprement parler, nous n'ayons pas d'*accent* et que le langage du peuple canadien-français ait beaucoup de ressemblance avec celui des classes populaires des bords de la Loire. Mais le défaut le plus *dangereux*, le plus subtil, le plus difficile à faire disparaître du langage des habitants de nos villes, c'est l'anglicisme, l'affreux anglicisme, sous ses formes multiples, "qui nous entre par les oreilles et nous sort par la plume," comme l'a dit le plus spirituel de nos écrivains, et que même les personnes qui évitent soigneusement l'emploi de mots anglais en parlant le français, commettent tous les jours, sans s'en apercevoir.

Un homme très bien noté dans le monde financier, disait, en ma présence, il y a quelque temps : "Vous savez que B. . . . vient de l'avant pour le comté de R. . . . Il est bien qualifié pour faire un membre, malheureusement, il n'est pas de la place. Il a adressé une assemblée où se trouvait N. . . ., qui l'a accusé de s'entendre avec les deux partis, afin de n'être pas opposé. B. . . . a nié emphatiquement et N. . . . a fait apologie. X. . . ., dont le fils a envoyé une application à l'Orateur pour avoir une place de clerc sessionnel, a publié, ce matin, un article éditorial contre B. . . ., mais vous verrez qu'il finira par le supporter. Le *Courrier* ne se donnera pas le trouble de lui répondre. L'émanation des brefs est fixée à lundi ; l'officier-rapporteur a été notifié ; l'*Evénement* et l'*Electeur* seront corrects."

Celui qui tenait ce langage croyait sincèrement s'exprimer en langue française.

On a remarqué que nos classes populaires font un fréquent usage d'expressions maritimes. M. Alexis Delaire, de Paris, étant de passage à Québec, l'an dernier, et voulant se rendre au département de l'Instruction publique, demanda à un ouvrier, qui se tenait auprès de la fontaine du Palais législatif, par où il devait passer :

—“ Entrez par la porte du coin, lui répond Jean-Baptiste ; dévirez à droite et rendez-vous jusqu'au fond du corridor ; là vous embarquerez dans l'élévateur ; rendu à la deuxième étage, dévirez encore à droite : vous serez quasiment arrivé.”

Notez que cet ouvrier, que je connais bien, ne boit pas de cidre, et que cinq ou six générations le séparent de ses ancêtres de Normandie.

Il est possible que plusieurs expressions devenues aujourd'hui exclusivement maritimes, aient eu autrefois un sens plus général. Dans une lettre adressée par Montcalm à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 11 octobre 1756, le vainqueur de Chouaguen, qui était un lettré, un membre ou tout au moins un correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pria madame la Supérieure de faire placer six bouteilles de baume *de* Canada et dix livres de *suc* d'érable dans “ une caisse bien AMARRÉE,” et d'expédier le tout à madame de la Bourdonnaye, à Paris. Montcalm s'était-il canadienisé pour faire plaisir à Vaudreuil ? Cela

est peu probable. Le sens du mot *amarrer* est-il devenu plus restreint aujourd'hui qu'il ne l'était autrefois ? Cela est possible. Ce qui est certain, c'est que, malgré les préférences de la Sorbonne, la langue française ne peut être tenue à fixité d'une manière absolue.

On a reconstitué, au moins dans les grandes lignes, l'histoire de certains peuples de l'ancien monde par l'étude de leurs langues. Ainsi, l'idiome particulier d'un peuple, dont on retrouvait l'usage dans une contrée éloignée, indiquait, d'une manière certaine, une migration ou une conquête à une date plus ou moins reculée. Selon le degré d'altération de l'idiome, on jugeait du degré d'ancienneté de la migration ou de la conquête.

Pour un étranger, le plus ou moins de pureté avec lequel nous parlons et écrivons la langue française, le nombre et l'espèce de mots anglais qui se glissent dans notre langage, indiquent l'espace de temps qui nous sépare du régime français, la facilité, la multiplicité, la nature de nos rapports avec les populations anglologues qui nous entourent, le degré de consentement ou de résistance que nous avons apporté à l'influence anglaise dans le domaine des choses intellectuelles, etc., etc. Je crois qu'il y a là le sujet d'une étude intéressante pour un esprit observateur.

Celui qui bornerait à la seule forme de notre langage ses observations sur notre société, serait sans doute un homme bien superficiel. Les idées, les principes, la moralité, le caractère, les tendances d'un peuple, le degré de culture de son intelligence, sa situation agricole,

commerciale, industrielle, les lois qui le régissent, la forme de ses institutions politiques, voilà le vrai et vaste champ d'investigation du moraliste, de l'économiste, du philosophe. Cependant, comme l'a dit Joseph de Maistre, "jamais un philosophe digne de ce nom ne doit perdre de vue la langue, véritable baromètre dont les variations annoncent infailiblement *le bon et le mauvais temps.*"

Québec, 12 juillet 1892.

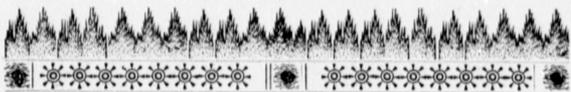


i
(
I
v

b
o

cc
cc
ro
ro
pla
de

sile



60.

DANS LES PRAIRIES DU NORD-OUEST

Par A.-B. ROUTHIER,

Vice-Président du Comité de Québec.

Il y a deux jours et deux nuits que nous courons à toute vitesse dans un train rapide, et quand nous regardons aux fenêtres de notre char-palais, nous pourrions croire que nous sommes toujours au même endroit, car l'horizon est toujours le même. C'est toujours la Prairie étendant à l'infini, dans toutes les directions, ses vastes solitudes, inondées de lumière.

Incommensurable tapis, tantôt vert, tantôt jaunâtre et brûlé par le soleil, tantôt plaqué d'immenses taches noires où le feu à passé.

Ici apparaissent de petits lacs desséchés, dont le lit, couvert d'une couche de sel toute crevassée, est blanc comme neige. Là sourient, comme des champs de fleurs rouges, des bas-fonds, dont les eaux saturées d'alcali ont rongé les herbes. Plus loin brillent, comme de larges plaques d'argent, de vrais lacs dormants, où s'abattent des milliers de canards et d'oies sauvages.

Et la Prairie s'allonge toujours solitaire, monotone, silencieuse.

Le sol n'est pas tourmenté, mais légèrement inégal, bossué, onduleux, multipliant ses plis comme l'Océan ses vagues, et déroulant à l'horizon ses innombrables collines jaunes, vertes, émaillées de fleurs sauvages, ou noircies par quelque incendie.

Aussi loin que la vue peut s'étendre, pas un bouquet d'arbres ne vient reposer le regard. C'est le désert sans bornes, sans habitants, sans autre végétation que des fleurs sauvages émaillant le foin follet des sables, ou le foin plat des grèves.

Que cet aspect des Prairies me rappelle bien le Grand Désert africain !

C'est le même horizon infini, le même inconnu sans limites, brûlé par le même soleil, imprégné de la même majesté, et dormant dans le même silence.

Comme le Désert, la Prairie a ses oasis, plus ou moins nombreuses, suivant que le sol y est plus ou moins sillonné de cours d'eau. Du moment qu'une rivière y vient épancher ses ondes, des arbres croissent sur ses rivages et donnent au voyageur fatigué l'ombre et la verdure ; mais il faut que ce soit une eau courante, car nulle végétation n'apparaît au bord des lacs et des étangs.

Comme le Désert, la Prairie a ses populations nomades qui changent de campements sans changer d'horizon, qui marchent des jours et des nuits, et qui se retrouvent toujours au milieu du même cercle monotone, sans autres variations que celles du coloris, de la température et des réfractions lumineuses.

Errants dans ces solitudes qu'ils ont choisies pour patrie, comme les nuages dans le ciel immense, les Indiens ne se résignent pas à la vie stationnaire. Toujours ils poursuivent et recommencent leurs migrations, l'été vers le Nord, et l'hiver au Sud, comme des oiseaux de passage, sans autres biens que leurs chevaux, leurs tentes et leurs armes, mais riches de liberté et de cette indolence rêveuse qui les préserve de tout souci.

Comme au Désert, l'homme se sent dans la Prairie comme écrasé par la majesté de l'Infini. Il n'y a plus là ni foules humaines, ni murailles de villes qui lui cachent Dieu. Sa souveraineté redoutable l'enveloppe et il mesure avec terreur toute l'étendue de la divine puissance.

Si, par malheur, il ne connaît pas le vrai Dieu, il se tourne instinctivement vers le ciel, et surtout vers cet astre d'où lui viennent la chaleur et la lumière dont il a besoin, et il lui offre ses hommages comme à une divinité. Aussi les sauvages qui habitent les Prairies ont-ils le culte du soleil.

Croient-ils vraiment que cet astre est Dieu lui-même ? Le regardent-ils seulement comme une image, ou un symbole de la divinité, ou bien encore comme la tente lumineuse que Dieu habite ?

C'est un problème qu'il n'est guère facile d'élucider; car leurs croyances sont très vagues et obscurcies par de nombreuses superstitions. Mais il est sûr qu'ils croient à un être surnaturel, qu'ils appellent *Grand Esprit* ou

Grand Maître de la Vie, et qui aurait son habitation dans les hauteurs des cieux.

Qui sait s'ils n'auraient pas raison de croire que le Créateur des mondes, qui est essentiellement lumière, vie et fécondité, a placé sa résidence dans le soleil ? Le Prophète Roi n'a-t-il pas dit en parlant de Jéhovah : " *in sole posuit tabernaculum suum ?* "

Ils croient en outre qu'il y a un *Esprit Bon* et un *Esprit Mauvais*, et c'est le *mauvais* qu'ils honorent davantage afin de l'apaiser. Tous les hommes sont ainsi faits : ils obéissent plutôt à la crainte qu'à l'amour.

Rien d'étonnant du reste à ce qu'ils se tourment encore vers le soleil, quand ils veulent invoquer l'*Esprit Mauvais*. Car c'est le même astre qui, dans les Prairies, brûle et détruit les innombrables germinations que ses rayons ont fait naître.

La même chaleur qui a fécondé les germes et répandu la vie partout, sème aussi dans la prairie la destruction et la mort. C'est le même soleil qui tarit les rivières et les lacs, dessèche les gazons et les fleurs, et boit le sang et les larmes de cette terre qui ne demanderait qu'à produire toujours des floraisons nouvelles.

Cependant, il ne faut rien exagérer. Cette sécheresse ne nuit à la culture que dans quelques parties élevées des Prairies qui avoisinent le chemin de fer entre *Swift Current* et *Calgary* ; et dans ces régions mêmes l'élevage des bestiaux réussit très bien. De grands ranches y sont en pleine exploitation, et la plaine est sillonnée par de nombreux troupeaux de moutons, de

bêtes à cornes et de chevaux, qui y trouvent d'excellents pâturages, et des lacs que le soleil ne peut dessécher.

Ailleurs, le sol de cette immense zone des Prairies qui s'étend de la Rivière Rouge aux Montagnes Rocheuses, est presque partout excellent. On calcule qu'elle contient plus de cent millions d'hectares de bonne terre arable, et, quand la marée humaine qui l'envahit, y aura jeté un nombre suffisant de cultivateurs, elle pourra fournir des céréales au monde entier.

Il y a des siècles et des siècles que les végétaux en décomposition et les cendres des foins brûlés s'accumulent ici sur un fonds d'argile, et y forment une couche épaisse de terreau noir dont la fécondité est inépuisable.

L'éloge de la province de Manitoba comme pays agricole n'est plus à faire. Elle a fait ses preuves, et les chiffres toujours croissants de ses étonnantes productions en grains sont aujourd'hui connus du monde entier. Personne n'ignore qu'elle a produit en l'année 1891 environ vingt-cinq millions de minots de blé. ⁽¹⁾

Mais les territoires du Nord-Ouest qui l'avoisinent sont moins connus. Beaucoup de gens croient, qu'une fois la frontière du Manitoba franchie, on ne rencontre plus que stérilité jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

C'est une grave erreur. Il y a dans les territoires de

(1) Aussi est-elle entrée dans une voie de prospérité sans exemple. Déjà les chemins de fer la sillonnent en tous sens pour transporter ses céréales, et des villes florissantes surgissent partout, groupées autour de vastes élevateurs.

vastes étendues très propres à la culture, et les autres parties moins favorisées comme terre agricole, sont très avantageuses pour l'élevage.

Il semble même que toute la vallée de la Saskatchewan, sur une longueur de plus de cinq cents milles, offre aux colons des avantages que la province de Manitoba ne peut plus leur assurer. Car ils y trouvent un sol aussi riche, des bois en abondance, une quantité de terres encore libres et qu'ils obtiennent gratuitement, une rivière navigable sur une longueur de mille milles, et un climat très salubre.

A l'extrémité Ouest de cette vallée, Edmonton, jolie petite ville bâtie sur un promontoire élevé, dans un site enchanteur, grandit à vue d'œil. Elle est à la fois la tête de la navigation de la Saskatchewan, et le terminus d'un chemin de fer qui la relie à Calgary, avec la voie principale du Pacifique Canadien.

Au centre, Prince-Albert qui, depuis deux ans, a pris une extension extraordinaire, grâce au chemin de fer qui l'a mise en communication avec Regina, et qui sera bientôt l'une des plus jolies villes des territoires du Nord-Ouest.

Entre ces deux villes, échelonnées au bord de la Saskatchewan, Battleford, Fort Pitt, Fort Saskatchewan sont en voie de progrès, et l'on parle déjà d'un chemin de fer qui les traverserait en allant de Prince-Albert à Edmonton et qui s'étendrait jusqu'à la rivière Athabaska.

Le fait est qu'il est presque impossible aujourd'hui de

prévoir le grand avenir réservé à ces contrées et d'en exagérer les perspectives pleines de promesses.

L'immense vallée sur laquelle je n'ai pu jeter qu'un coup d'œil rapide dans les lignes qui précèdent, est arrosée par la Saskatchewan du Nord ; mais des terres également avantageuses attendent les défricheurs aux bords de la Saskatchewan du Sud, de la rivière Bataille, et de la rivière à la Biche.

Pour compléter cet aperçu absolument insuffisant des richesses inexploitées des Prairies, il faudrait décrire la région des ranches qui couvre une étendue d'environ deux cents milles au pied des Montagnes Rocheuses, en courant du Sud-Est au Nord-Ouest, et qui nourrit déjà d'immenses troupeaux.

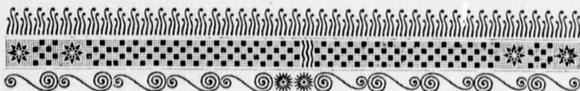
Il faudrait étudier les richesses minières des Prairies, et surtout ses sources de pétrole, ses puits de gaz d'éclairage, et ses inépuisables houillères.

Il faudrait faire connaître les villes qui bordent la voie du chemin de fer, ou qui surgissent aux bords des rivières, et surtout Regina, Médecine-Hat, Calgary, la jolie capitale d'Alberta, Lethbridge et Macleod.

Mais cette étude m'entraînerait trop loin, et l'espace qui m'est accordé m'oblige de clore ici ce travail, que je compléterai ailleurs.



a
r
F
au
m
pa
af
eff
tê
lin
l'in
rel
leu
son
des
Mo
Tu



6d.

LES LANGUES SAUVAGES ET LE PATER

Par N. E. DIONNE

Secrétaire du Comité de Québec

La sublime oraison que le Sauveur de l'humanité apprit lui-même à ses disciples, le *Pater*, servit de première leçon religieuse aux sauvages de la Nouvelle France. Ceux qui en enseignèrent la lettre aux Hurons, aux Algonquins et aux Iroquois, se recrutaient parmi les missionnaires, et surtout les Jésuites. Ils commençaient par faire apprendre aux aborigènes l'oraison dominicale, afin que le grand Manitou rendît leur apostolat plus efficace, et sans doute aussi, dans le but de tirer de tête-à-tête répétés, quelque profit pour leurs travaux de linguistique. Comme il leur fallait avant tout frapper l'imagination de ces grands enfants des bois, les bons religieux leur enseignaient les versets du *Pater*, tout en leur en expliquant le sens et la portée. Certains passages sonnaient plus agréablement que d'autres aux oreilles des élèves. Le Père Le Jeune demandait un jour à un Montagnais quelle était l'oraison qu'il aimait le mieux.— Tu nous dis plusieurs choses, répliqua l'Indien, mais la

suivante me paraît la meilleure : *Mirinan oukachigakhi nimitchiminan* ; c'est-à-dire : " donne-nous notre nourriture." Le fait est que pour arriver au cœur des naturels de l'Amérique, il fallait tout d'abord s'assurer si la partie animale était en bon état. Et, comme dit la Sagesse : celui qui n'a jamais été qu'à l'école de la chair, ne saurait parler le langage de l'esprit.

Les langues sauvages étaient très difficiles à apprendre. Certains missionnaires ne purent jamais y parvenir. D'autres réussirent à demi et quelques-uns cependant,— ceux-ci étaient doués d'une facilité hors ligne—, s'en rendirent presque les maîtres, mais seulement à force de travail et de persévérance. C'est ainsi que le Père Le Jeune écrivait de Québec en 1634 : " Je jargonne néanmoins, et à force de crier je me fais entendre." " Huit ans, écrivait le Père Mengarini, jésuite, auteur d'une petite grammaire de la langue des Têtes Plates, ne sauraient suffire à un Européen, même dix-huit, pour parvenir à connaître tout le mécanisme d'une seule langue indienne."

Les difficultés inhérentes à ces sortes d'études se conçoivent aisément, les interprètes, au début de la colonie surtout, faisant presque toujours défaut, soit par mauvais vouloir de la part des truchements indiens, soit encore par timidité de la part des interprètes français qui, dans le principe, ne devaient pas être fort versés dans les divers dialectes parlés par les sauvages du Canada. C'était si bien le cas, que le Père Le Jeune en fait une mention spéciale dans sa lettre de 1633 :

“ J’ai remarqué, dit-il, dans l’étude de leur langue qu’il y a un certain *laragonin* entre les Français et les Sauvages, qui n’est ni français ni sauvage ; et cependant quand les Français s’en servent, ils pensent parler sauvage, et les sauvages en l’usurpant croient parler bon français.”

Le même système avait cours dans l’ancienne Acadie; les Basques français jouèrent un grand rôle dans la primitive histoire de ce pays alors soumis à la Couronne de France. Les Basques avaient inculqué aux Micmacs une foule de mots de leur pays, et ceux-ci s’en servaient tout en les dénaturant, et en émaillaient ensuite leur langage avec une facilité prodigieuse. Les missionnaires et les Français se heurtèrent tout d’abord à ces difficultés qu’ils trouvaient insolubles. C’était du jargon ou mélange confus de deux idiomes peu faits pour s’allier ensemble.

Les langues sauvages ne manquent pas de richesse ; mais elles sont pauvres, en ce sens qu’elles n’apportent pas toujours le mot propre pour exprimer les choses les plus ordinaires de la vie. Ainsi, pour ne parler que de l’idiome algonquin, nous ne rencontrons point dans son dictionnaire de mots qui traduisent littéralement les verbes *pardonner* et *sanctifier* qui figurent dans le *Pater*. Les mots *père, ciel, royaume, terre, pain, tentation*, pour un chrétien ont aussi un autre sens que le sens littéral. Voilà pourquoi il devient impossible de traduire le *Pater* en algonquin, sans déranger un peu la signification du texte, tant les mots qui le composent représentent des

idées étrangères à l'entendement comme au langage de ces indiens. Que l'on ne soit donc pas surpris de la diversité des versions que nous en ont léguées depuis deux cent cinquante ans les missionnaires de l'Amérique, à commencer par le Père Massé qui le premier a traduit le *Pater* en montagnais, jusqu'au Père La Brosse qui en 1767 publia, aussi en montagnais, le *Livre de prières des hommes nationaux, Tadoussac, Portneuf, etc.* ⁽¹⁾ Que l'on compare les deux textes de l'oraison dominicale, et l'on sera cependant étonné de leur ressemblance, bien que nous ayons franchi un espace de deux cent cinquante ans.

Le Père Massé commençait ainsi le *Pater* : *Noutaouy-nan ca tayen ouascoupetz* ; Notre Père qui es ès-cieux.

Le Père La Brosse, de son côté, écrit : *Nuttauinan, tshir uaskutsh ka taien* ; Notre Père toi dans le ciel qui es.

Le Père La Brosse emploie l'*u* au lieu de *ou*. Cette variante n'affecte guère le texte. Mais une autre, plus sensible, se remarque surtout dans le changement du *k* en *tsh*.

Continuant le *Pater*, le Père Massé écrit : *Kit-icheni-cassouin sagitaganiouisit* ; Ton nom soit en estime.

Le Père La Brosse traduit ainsi ce verset : *Tshitshituaueritaganuoin tshitshinikasuin* ; Il est fait grand ton nom.

Comme on le voit, la différence se trouve surtout dans la manière dont on a voulu faire comprendre aux sau-

(1) Ce livre, le premier né de l'imprimerie canadienne, est intitulé : *Nehiro Irinui Aiamihé Massinahigan, etc.*

vages la portée des deux premiers versets du *Notre Père*. Elle indique peut-être un progrès dans la langue plutôt qu'une inconsistance dans la manière de la parler. D'autres exemples analogues surgissent en foule dans chacune des versions que nous fournisent les dialectes congénères à l'algonquin, comme le chippewa, le malécite, le cris, avec leurs transformations multiples.

L'on remarque toutefois que les traductions les plus anciennes, bien qu'elles soient moins correctes que les modernes, servent à établir que l'indien tient plus à sa langue qu'on ne le croit généralement. Sans doute les différents idiomes n'ont pas été à l'abri des mouvements de croissance ou de déclin qui sont appréciables ailleurs que dans la solitude des forêts américaines. Rien d'étonnant que dans le cours des siècles, des mots vieillissent ou d'anciennes locutions aient été emportées avec les générations. Comment ces peuples auraient-ils pu résister au contact des influences étrangères et ennemies, à l'isolement, aux migrations fréquentes, au morcellement des tribus, à l'absorption même de nombreuses familles parlant un langage à part? Autant de dangers qu'ils ont merveilleusement évités!

Que l'on prenne pour exemple la grande famille algonquine qui étendait jadis des rameaux vigoureux dans les coins les plus reculés de l'Amérique Septentrionale, et que l'on confronte les dialectes particuliers à chacune des nombreuses tribus qui la composaient. Comparons le micmac de l'ancienne Acadie avec le chippewa de Missisauga, le malécite du bas du fleuve

Saint-Laurent avec le cris de la Rivière-Rouge, et nous retrouvons chez tous un air de famille qui doit étonner l'indianologue. Les variantes seraient peut-être moins nombreuses, si le même homme pouvait reproduire dans des livres, les dialectes qu'il a entendus lui-même dans un court espace de temps. Mais comment peut-on raisonner sur ces langues, dont la connaissance ne nous est parvenue qu'à des intervalles souvent très éloignés, par l'intermédiaire de manuscrits ou de volumes dont l'impression a été négligée. Si le montagnais du Père Massé nous est connu depuis 1632, ⁽¹⁾ si le miemac a trouvé un imprimeur dès 1719 par l'entremise de La Croze, ⁽²⁾ il ne faut pas oublier que le cris ne nous a été révélé qu'en 1857 par M. le grand-vicaire Thibault. ⁽³⁾ Combien d'autres dialectes congénères à l'algonquin sont ignorés du monde des linguistes ?

Les américanistes de l'Europe ont un vaste champ ouvert à leur ambition de savants. L'étude des langues orientales a sans doute un grand attrait pour plusieurs de nos collègues de l'Alliance scientifique. Mais s'ils dirigeaient leurs études philologiques vers l'ancienne colonie de la France, qui renferme encore un groupe de plus de cent mille sauvages, ne rendraient-ils pas de grands services à l'Eglise et au Canada en facilitant la tâche des missionnaires et des colons français qui vont

(1) *Voyages de Champlain*, édition de 1632.

(2) *Thesaurus Epistol. Lacrozianus*, Vol. 1., p. 44.

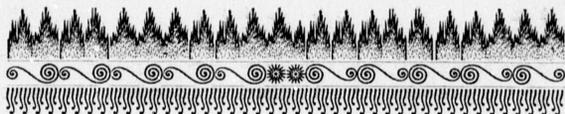
(3) *Prières, Cantiques, etc, en Langue Crise, Agamié Neiyaoue Masinaïkən*.
Montréal, 1857.

tenter la fortune dans les contrées lointaines du Nord-Ouest, où l'Indien reste plongé dans les ténèbres du paganisme, à défaut peut-être d'une Robe Noire parlant sa langue.





o
l
l
'
à
la



UNE QUESTION D'ANTHROPOLOGIE

Par N. E. DIONNE

Secrétaire du Comité de Québec

L'Europe et l'Amérique ont en face deux problèmes anthropologiques d'un intérêt que l'accumulation des âges ne fait qu'accroître. En Europe, on se demande qu'étaient les Aryens et d'où ils tiraient leur origine. En Amérique on se pose les mêmes questions au sujet des Indiens *Mound Builders* ou constructeurs de tumulus, qui ont laissé derrière eux des monuments remarquables par leur étendue et leur originalité. L'étude des langues et des institutions nous a mis en position de connaître les premiers, sans pouvoir toutefois en déterrer l'origine. Tant qu'aux seconds, nous ne connaissons rien de leur langage ni de leurs croyances ; leur industrie et les lieux qu'ils habitaient nous sont moins étrangers. Le problème à leur sujet peut se poser en une seule question : " Étaient-ils les ancêtres des Indiens actuels ou un peuple à part, distinct des autres nations sauvages ?

L'on sait qu'autrefois, dans cette région arrosée par la rivière Ohio et les grands lacs, entre le Mississipi et les

6e.

monts Apalaches, existaient des traces d'un peuple énergique, prouvées par des constructions en terre de formes et grandeurs variées, des fortifications, et des nombreux travaux en pierre et en argile, dans le type primitif. On en a conclu l'existence d'un peuple essentiellement distinct des Indiens actuels, appartenant à une race mi-civilisée, qui dut disparaître à l'arrivée des Indiens nomades, plusieurs siècles avant la découverte de l'Amérique. Tout récemment l'opinion sembla se diriger dans une autre direction. Une connaissance plus exacte de l'industrie et de l'économie de ces peuples mystérieux, comparée à celles des tribus existantes, a démontré plusieurs points similaires, propres à convaincre les anthropologistes, qu'entre les deux il n'y avait pas de différence essentielle, et que les tribus modernes sont les descendants en droite ligne des *Mound Builders*.

Cette dernière théorie a acquis d'autant plus de force que la région occupée par les *Mound Builders* est reconvenue aujourd'hui comme ayant été beaucoup plus étendue qu'on l'avait cru d'abord. Des travaux d'un caractère identique ont été trouvés dans diverses localités à l'ouest du Mississipi et dans les plaines de Manitoba. D'autres, à proportions plus exigues, ont été découverts à l'est des Apalaches ; mais ces derniers semblent être des imitations plutôt que des originaux. Les vastes monticules pyramidaux, comme ceux de Cahokia, dans l'Illinois ; les constructions à formes carrées et circulaires de Newark, dans l'Ohio ; les effigies d'animaux, du Wisconsin ; l'immense monticule en serpent de l'Ohio, et d'autres

travaux du même genre, ne rencontrent point leurs pareils dans les régions du nord, de l'est et de l'ouest de la vallée de l'Ohio, et semblent dépasser le génie des Indiens modernes.

Si nous considérons la grandeur prodigieuse de ces travaux, comme la pyramide de Cahokia, qui mesure 700 pieds sur 500 de base et 90 pieds de hauteur ; le Fort Ancien, près de la petite rivière Miamis, dans l'Ohio dont les murailles d'argile de 10 pieds de hauteur s'étendent sur un parcours de près de cinq milles, nous nous trouvons en face d'un problème industriel dont il est presque impossible d'attribuer la solution aux ancêtres des Peaux Rouges contemporains. Nos tribus actuelles sont hostiles à toute industrie, leurs habitudes sont nomades, la chasse chez elles l'emporte sur le goût de l'agriculture. Rien n'indique qu'elles pourraient se livrer à des travaux d'une exécution aussi difficile.

Les sauvages actuels sont incapables de produire de tels monuments. De fait, pour arriver à une combinaison parfaite du travail, il faut un certain degré de civilisation. L'histoire le prouve.

Les grands travaux d'Egypte, de Babylone et de Chine sont dus à des monarques extrêmement puissants auxquels obéissaient des populations nombreuses. Dans les Indes, les chefs-d'œuvre architecturaux sont d'origine sacerdotale. Il semble peu douteux que des influences de nature analogue aient forcé les *Mound Builders* à construire ces monuments qui étonnent l'imagination. Leur grandeur dénote un peuple beaucoup plus compact

que les hordes modernes, et conséquemment plus enclin à pratiquer l'art agricole, par le besoin qui devait se faire sentir chez lui de demander à la terre une nourriture que la chasse et la pêche auraient été insuffisantes à lui procurer. En somme les *Mound Builders* doivent être distingués des tribus semi-nomades et sauvages des États-Unis du Nord, avec leurs groupes épars, leurs habitudes indolentes, et le manque d'institutions politiques et religieuses.

Les *Mound Builders* sont-ils disparus de la surface de la terre, sans descendance, n'ayant laissé d'autres traces de leur existence que des constructions en pierre et en terre? Ont-ils été détruits par des tribus envahissantes? Pareil sort serait sans précédent dans l'histoire des peuples, et tout indique qu'un tel cataclysme préhistorique n'exista jamais. Car la grande probabilité est que les Indiens des États-Unis du Sud descendaient en ligne plus ou moins directe des *Mound Builders*.

Les preuves de cette conclusion sont aussi fortes que nombreuses. D'abord les monuments de ces peuples anciens abondent dans le sud, et plusieurs d'entre eux présentent des dimensions extraordinaires. Il existe à Seltzertown, dans le Mississipi, un *mound* de 600 pieds sur 400 de base, de 40 de haut, avec trois autres plus petits greffés sur sa surface. On peut voir plusieurs travaux analogues, mais moins considérables, en Georgie, dans l'Alabama, un sur la rivière Etowa, en Georgie, de 65 pieds d'altitude, et mesurant 150 pieds carrés au sommet. Ajoutons à ces faits que plusieurs de ces

constructions étaient encore en usage quand les aventuriers espagnols les aperçurent pour la première fois. Peut-être même y en avait-il qui n'étaient pas encore terminées. Mais, dans ce cas, il paraît certain, qu'à l'arrivée des blancs, tout travail fut interrompu et pour toujours.

C'est donc à l'organisation industrielle, politique et religieuse de ces Indiens, plutôt qu'au peu de connaissances qui nous restent sur les travaux inachevés des *Mound Builders*, que nous devons nous adresser pour pouvoir établir des relations de consanguinité entre eux et la race mystérieuse du passé. Décidément ils différaient des tribus septentrionales, et comme leur organisation est peu connue, essayons d'apporter un nouveau jour sur cette question d'anthropologie très complexe.

Les Indiens méridionaux avaient plus de tendances vers l'agriculture que ceux du nord. Comme conséquence, les premiers avaient une population plus dense, et moins encline à la vie nomade. Ils vivaient dans des villages bien bâtis et fortifiés, où les *mounds*, remontant souvent à une haute antiquité, servaient de fondations pour y ériger les résidences des chefs.

Leur organisation différait beaucoup de celle des septentrionaux. Le *Mico* des sauvages du Sud, par exemple, possédait beaucoup plus d'autorité que le *Sachem* des Indiens du Nord. Son pouvoir était despotique jusqu'à un certain degré ; il avait le plein et entier contrôle des entrepôts publics où tout agriculteur ou chasseur devait déposer une partie du produit de ses

labeurs. L'organisation religieuse des gens du Sud était fortement consolidée. Les vagues superstitions des hommes du nord faisaient place chez eux au culte du Soleil, divinité suprême. L'homme de la médecine du nord avait son pendant dans le Grand Prêtre, président au culte du Soleil, dans les temples où brûlait le feu sacré.

Les plus célèbres et les plus puissantes tribus du Sud étaient les Natchez. Aucune autre n'offre autant de rapport avec les *Mound Builders* que cette dernière, et par ses coutumes, et par ses croyances et par ses institutions, car les Natchez seuls, de tous les Indiens de l'Amérique septentrionale, possédaient une organisation adaptée à l'érection de grands monuments politiques et religieux.

Le chef des Natchez était un despote dans toute l'acception du mot. On l'appelait le *Soleil*, et il était regardé comme le descendant direct et sacré du dieu soleil ; son autorité religieuse équivalait à son despotisme civil. Sous lui marchait une sorte de noblesse, dont les membres les plus élevés étaient recrutés dans sa famille et portaient le nom de soleil. Le peuple était soumis. Les résidences des chefs étaient au-dessus des *mounds*, qui servaient, comme on l'a vu, de bases au temple. Ainsi, il y avait une certaine affinité entre ces peuplades et les races préhistoriques, en autant que l'on peut s'en rapporter à certaines similitudes tirées de leur vie industrielle et agricole. Sur la plupart des autres conditions économiques des *Mound Builders*, nous en

sommes aux seules conjectures. Ainsi se demande-t-on quel fut leur berceau. Les uns opinent pour la contrée fertile du Mississippi inférieur, d'où la nation a pu s'étendre jusqu'au point d'union de l'Ohio avec le grand fleuve, pour ensuite s'irradier dans les vallées de ces deux fleuves et du Missouri. S'établissant d'abord au confluent des rivières, le besoin d'expansion les poussait ensuite vers leurs sources. J'ai vu dans les environs de Saint-Louis, les ruines d'un *mound* colossal en argile, et comme l'on sait, la grande ville n'est pas éloignée du confluent du Missouri avec le vieux Meschacébé.

Mais l'embouchure de l'Ohio semble avoir été l'endroit privilégié de leur domaine, bien qu'on n'y trouve plus aucune trace de fortifications et d'ouvrages d'art remontant à une haute antiquité. Si un tel mouvement d'expansion réellement eût lieu, il est assez probable aussi qu'il fut remplacé par un mouvement de contraction, lors de l'invasion des peuples étrangers, qui, à un moment donné, se ruèrent sur les *Mound Builders*, comme en Europe les Germains envahirent l'empire romain, et les Asiatiques nomades inondèrent la Perse, l'Inde et la Chine. Chassés du pays par leurs conquérants, ils prirent la direction du sud et vinrent habiter la région du golfe du Mexique. Lors de la découverte de l'Amérique, les Espagnols purent communiquer avec les rejetons épars de ces antiques tribus indiennes, dont il ne reste plus que le souvenir.

